

Délégation du Personnel Cadres

L'UNSA-Ferroviaire, vous fait un retour sur la réunion des
DP Cadres du 31 Janvier 2018.

La Direction, représentée par Mme. BOUCHER et Mr GRIMBERT, nous accueille le 31 Janvier à 10h00.

Il y a 2 représentants FO/CFTC/FIRST/CGE, 4 représentants CGT, 4 représentants CFDT et notre délégation est forte de 11 membres.

Les DP accueille également Marion jeune cadre RH sur Grand EST.

Préambule :

Le nombre global de questions est élevé comme d'habitude. Certaines sont très précises mais malgré cela nous n'avons pas de réponses satisfaisantes.

Déroulement du traitement des questions :

- Télétravail
- Congés
- Recrutement
- Mouvement
- Notations
- Réorganisations
- Forfait jour

Point
sur la
réunion



*Le télétravail augmente petit à petit dans l'ensemble des différents services d'I&P. Le pourcentage atteint les 16,5% alors que pour la moyenne des entreprises il est de 15%.



Il y a toujours un refus de la Direction de faire un suivi des dossiers qui ne sont pas acceptés.

*Pour les congés demandés via l'outil congés, il n'existe pas de délai pour répondre à une demande de congés. Il convient donc d'être vigilant lorsque vous posez vos congés, quitte à confirmer votre demande par un écrit.

*Concernant les problèmes rencontrés par certains agents SYSTRA au moment de leur départ à la retraite: avant les années 2000, les agents étaient payés par la filiale, il n'y avait pas de convention tripartite donc la SNCF ne dispose d'aucun document. I&P RH s'engage si besoin à prendre contact avec la CPR pour aider ces agents à recouvrer leurs droits complets.

*Les agents CDI PS25 font donc bien partie du CO. L'UNSA constate que le CO est maintenant géré comme une masse salariale. Cela ne va pas dans le sens d'une vraie gestion de couverture des besoins.

* A I&P en 2017, nous avons 38 postes à F, 40 à G et 20 à H non couverts depuis plus de 6 mois. Tout va bien chez nous. L'entreprise crée les prétextes à l'externalisation. L'UNSA-ferroviaire continuera à insister sur le fait que tous les postes au cadre d'organisation doivent être couverts.

* La protection des informations confidentielles :Les chefs de PRI et le chef du département système seront formés. Une attestation sera à signer par les agents qui seront formés. Pour le moment ce n'est qu'une attestation comme quoi ils ont connaissance de l'existence du fichier .

* Notre DRH Madame Boucher sera dans le groupe de travail BIM. Il y a une ligne budgétaire pour ceux qui sont déjà au BIM. Reste à savoir si nos réseaux informatiques en régions sont prêts à résister.

Tu as des questions ? Contacte nous !

LAURENT Christophe PRI Dijon

DUCHER Pascal Agence RAA

SOBECKI André I&P TE

BERNON Cédric PRI Limoges

HENNION Sébastien PRI Lille

STUNER Frédéric PRI Metz

TINANT Alain PRI Montpellier

BERNARD Dominique PRI Nantes



POITEVIN Jean Pierre I&P SF

ROUGIER Cédric PRI de Chambéry

CANTO BRANCO Manuel PRI Nantes

GERVAL Laurent PRI Chambéry

VERGNE Christophe PRI Strasbourg

DUDANT Jean Louis Agence NPDC

PEREZ Sandrine PRI Metz

FLIN Laurent PRI Metz

PROCHAINE DP LE 28-03-2018